

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

(Article R. 211-21 du code du tourisme)

La commission d'immatriculation mentionnée à l'article L. 141-2 du code du tourisme certifie que l'opérateur ci-après :

360° SURF TRAVEL
95 AVENUE DES FLEURS,
83100 TOULON, FRANCE

représenté par :

Monsieur MATTHIEU RUTY, GÉRANT

a été immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro suivant :

IM083130005

à effet du 05/03/2019

La garantie financière est apportée par : APST, 15 AVENUE CARNOT, 75017 PARIS, FRANCE

L'assurance de responsabilité civile professionnelle est souscrite auprès de : HISCOX EUROPE UNDERWRITING LIMITED, 19 RUE LOUIS LE GRAND, 75002 PARIS, FRANCE

Cette immatriculation est valable jusqu'au 05/03/2022. La demande en vue de son renouvellement devra être adressée à la commission d'immatriculation un mois avant la date d'échéance.

L'opérateur doit informer la commission d'immatriculation de tout changement dans les éléments de son dossier (article R. 211-21 du code du tourisme) :

- * dans le mois qui précède la modification quand elle peut être anticipée,
- * ou au plus tard dans le mois qui suit l'événement.

Conformément aux dispositions de l'article R. 211-23 du code du tourisme, publicité sera faite de cette immatriculation dans un délai d'un mois à compter du 05/03/2019 sur le site internet d'Atout France.

Fait à Paris,

Le 05/03/2019

Le Président de la commission d'immatriculation

Michel VENEAU